



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'aménagement du territoire**

### **Rapport**

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 76, Loi visant principalement à accroître la qualité de la construction et la sécurité du public

Procès-verbaux des séances des 22, 23 et 24 octobre 2024

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 1999-20241029

---

**2024**

## TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 22 OCTOBRE 2024 .....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	3
AUDITIONS .....	3
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 23 OCTOBRE 2024 .....	5
AUDITIONS (suite) .....	6
TROISIÈME SÉANCE, LE JEUDI 24 OCTOBRE 2024 .....	8
AUDITIONS (suite) .....	9

### ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus
- III. Documents déposés

Première séance, le mardi 22 octobre 2024

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 76, Loi visant principalement à accroître la qualité de la construction et la sécurité du public (Ordre de l'Assemblée le 22 octobre 2024, rétroactif au 15 octobre 2024)

Membres présents :

- M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs), président
  
- M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail
- M<sup>me</sup> Cadet (Bourassa-Sauvé), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail, en remplacement de M<sup>me</sup> Setlakwe (Mont-Royal-Outremont)
- M. Girard (Lac-Saint-Jean)
- M<sup>me</sup> Jeannotte (Labelle)
- M<sup>me</sup> Lakhoyan Olivier (Chomedey) en remplacement de M. Ciccone (Marquette)
- M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail, en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)
- M<sup>me</sup> Mallette (Huntingdon) en remplacement de M<sup>me</sup> Poulet (Laporte)

Autres députés présents :

- M. Chassin (Saint-Jérôme)
- M. Paradis (Jean-Talon)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M<sup>e</sup> Éric Thibaudeau accompagné de :

- M<sup>me</sup> Cinthia Gauvreau, parajuriste, BFC Canada
- M<sup>me</sup> Ariane Legault, stagiaire en droit, BFC Canada

Ordre des architectes du Québec:

- M. Pierre Corriveau, président
- M. Sébastien-Paul Desparois, directeur général
- M<sup>e</sup> Jean-Pierre Dumont, directeur des affaires juridiques et secrétaire

Ordre des ingénieurs du Québec:

- M<sup>me</sup> Sophie Larivière-Mantha, présidente
- M. Patrick Savard, directeur général
- M. Frédéric Prétot, directeur de la surveillance et de l'inspection professionnelle
- M<sup>e</sup> François-Xavier Robert, direction du secrétariat et des affaires juridiques

Corporation des maîtres électriciens du Québec:

- M. Erik Kingsbury, président
- M<sup>e</sup> Julie Senécal, directrice générale et vice-présidente exécutive
- M<sup>me</sup> Marie-Anne Polonia, directrice des affaires juridiques et de la qualification professionnelle
- M. Michel Bonneau, directeur des services techniques et SST

Association de la construction du Québec:

- M. Éric Fraser, président
- M<sup>me</sup> Francine Sabourin, directrice générale
- M. Félix Rhéaume, directeur des affaires publiques et gouvernementales
- M. David Martellino, directeur général, ACQ Résidentiel

Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec:

- M. Jean Turgeon, président
- M<sup>e</sup> Steve Boulanger, directeur général
- M<sup>e</sup> Mylène Sagala, directrice du service juridique

---

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 37, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des remplacements.

## REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Boulet (Trois-Rivières), M<sup>me</sup> Cadet (Bourassa-Sauvé) et M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) font des remarques préliminaires.

Il est convenu de permettre à M. Chassin (Saint-Jérôme) de faire des remarques préliminaires.

## AUDITIONS

La Commission entend M<sup>e</sup> Thibaudeau.

À 10 h 42, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Ordre des architectes du Québec.

À 12 h 25, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 16 h 05.

---

À 16 h 08, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Ordre des ingénieurs du Québec.

À 16 h 58, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Corporation des maîtres électriciens du Québec.

À 17 h 45, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 9 minutes.

La Commission entend l'Association de la construction du Québec.

À 18 h 31, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

La Commission entend la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec.

À 19 h 04, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 23 octobre 2024, après les avis touchant les travaux des commissions.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Éloïse Roy-Gamache

\_\_\_\_\_  
Sébastien Schneeberger

ERG/pb

Québec, le 22 octobre 2024

Deuxième séance, le mercredi 23 octobre 2024

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 76, Loi visant principalement à accroître la qualité de la construction et la sécurité du public (Ordre de l'Assemblée le 22 octobre 2024, rétroactif au 15 octobre 2024)

Membres présents :

- M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), président
  
- M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail
- M<sup>me</sup> Cadet (Bourassa-Sauvé), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail, en remplacement de M<sup>me</sup> Setlakwe (Mont-Royal-Outremont)
- M. Gagnon (Jonquière)
- M. Girard (Lac-Saint-Jean)
- M<sup>me</sup> Jeannotte (Labelle)
- M<sup>me</sup> Lakhoyan Olivier (Chomedey) en remplacement de M. Ciccone (Marquette)
- M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail, en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)
- M<sup>me</sup> Mallette (Huntingdon) en remplacement de M<sup>me</sup> Poulet (Laporte)

Autres députés présents :

- M. Chassin (Saint-Jérôme)
- M. Paradis (Jean-Talon)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec:

- M<sup>me</sup> Isabelle Demers, vice-présidente, Développement stratégiques, affaires publiques et innovation
- M. Marco Lasalle, directeur, Service technique
- M<sup>e</sup> Marc Bergeron, expert aux affaires gouvernementales
- M<sup>e</sup> Martin Villa, directeur conseil des affaires juridiques

Corporation des entrepreneurs généraux du Québec:

- M. Éric Côté, président-directeur général
- M. Julien T.-Lessard, président
- M. David Dinelle, directeur des affaires juridiques et relations gouvernementales

Manufacturiers de structures de bois du Québec:

- M. Richard Létourneau, président
- M. Gérard Beaulieu, directeur général
- M. Pierre Milette, conseiller aux relations gouvernementales

Elles de la construction:

- M<sup>me</sup> Josée Dufour, membre du conseil d'administration, présidente du Groupe Axiomatech
- M<sup>me</sup> Alyson Lapointe, membre du conseil d'administration

Centrale des syndicats démocratiques:

- M. Luc Vachon, président
- M. Carl Dufour, président du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la construction du Québec
- M. Francis Fortier, conseiller à la recherche

---

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 26, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> le secrétaire informe la Commission des remplacements.

### **AUDITIONS (suite)**

La Commission entend l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec.

À 12 h 14, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Corporation des entrepreneurs généraux du Québec.

À 12 h 56, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 02, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend les Manufacturiers de structures de bois du Québec.

À 15 h 36, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend les Elles de la construction.

À 16 h 27, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension

La Commission entend la Centrale des syndicats démocratiques.

À 17 h 02, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 24 octobre 2024, après les avis touchant les travaux des commissions.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

Éloïse Roy-Gamache

Sébastien Schneeberger

ERG/pb

Québec, le 23 octobre 2024

Troisième séance, le jeudi 24 octobre 2024

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 76, Loi visant principalement à accroître la qualité de la construction et la sécurité du public (Ordre de l'Assemblée le 22 octobre 2024, rétroactif au 15 octobre 2024)

Membres présents :

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), président

M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail  
M<sup>me</sup> Cadet (Bourassa-Sauvé), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail, en remplacement de M<sup>me</sup> Setlakwe (Mont-Royal-Outremont)

M. Gagnon (Jonquière)  
M. Girard (Lac-Saint-Jean)  
M<sup>me</sup> Jeannotte (Labelle)  
M<sup>me</sup> Lakhoyan Olivier (Chomedey) en remplacement de M. Ciccone (Marquette)  
M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail, en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)  
M<sup>me</sup> Mallette (Huntingdon) en remplacement de M<sup>me</sup> Poulet (Laporte)

Autres députés présents :

M. Paradis (Jean-Talon)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Ordre des technologues professionnels du Québec:

M. Richard Legendre, président  
M<sup>me</sup> Michel-Ann Champagne, vice-présidente  
M<sup>me</sup> Guylaine Houle, directrice générale et secrétaire  
M<sup>e</sup> Calypso Dubois-Lapointe, coordonnatrice des affaires juridiques

Association des consommateurs pour la qualité dans la construction:

M. Marc-André Harnois, directeur général  
M<sup>me</sup> Albanie Morin, vice-présidente

Garantie de construction résidentielle:

- M. Daniel Laplante, président-directeur général
- M. François-William Simard, vice-président, Communication et relations partenaires
- M<sup>me</sup> Marie-Claude Laberge, directrice, Expertise technique
- M. Patrice Gingras, directeur, Inspection

Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec:

- M<sup>e</sup> Yves Joli-Cœur, avocat émérite, président
- M. Réjean Touchette, membre du conseil d'administration

M<sup>e</sup> Philippe Farley, accompagné de :

- M. Maxim Francoeur, stagiaire

---

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 28, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des remplacements.

### **AUDITIONS (suite)**

La Commission entend l'Ordre des technologues professionnels du Québec.

À 11 h 50, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 14 minutes.

L'audition se poursuit.

À 12 h 15, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des consommateurs pour la qualité dans la construction.

À 12 h 46, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

---

À 14 h 03, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend Garantie de construction résidentielle.

À 14 h 51, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 9 minutes.

La Commission entend le Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec.

À 15 h 40, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes sous la présidence de M. Gagnon (Jonquière).

La Commission entend M<sup>e</sup> Philippe Farley.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

M. le président dépose le document coté CAT-066 (annexe III).

À 16 h 18, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Éloïse Roy-Gamache

\_\_\_\_\_  
Sébastien Schneeberger

ERG/pb

Québec, le 24 octobre 2024

## **ANNEXE I**

### **Personnes et organismes qui ont été entendus**

## Personnes et organismes qui ont été entendus

Association de la construction du Québec	002M
Association des consommateurs pour la qualité dans la construction	013M
Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec	006M
Centrale des syndicats démocratiques	011M
Corporation des entrepreneurs généraux du Québec	009M
Corporation des maîtres électriciens du Québec	004M
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec	003M
Elles de la construction	
Farley, Philippe	018M
Garantie de construction résidentielle	012M
Manufacturiers de structures de bois du Québec	008M
Ordre des architectes du Québec	005M
Ordre des ingénieurs du Québec	001M
Ordre des technologues professionnels du Québec	016M
Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec	010M
Thibaudeau, Éric	007M

## **ANNEXE II**

**Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus**

## **Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus**

Association des architectes en pratique privée du Québec	014M
Association des firmes de génie-conseil - Québec	017M
Association Provinciale des Entrepreneurs en Systèmes intérieurs du Québec	015M

## **ANNEXE III**

### **Documents déposés**

## Documents déposés

### **Séance du 24 octobre 2024**

Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec.  
Addendum au mémoire concernant le projet de loi n° 76, Loi visant principalement à  
accroître la qualité de la construction et la sécurité du public

CAT-066